



HAL
open science

Détermination nominale et extension référentielle : la construction du stéréotype dans le récit de voyage

Véronique Magri-Mourgues

► **To cite this version:**

Véronique Magri-Mourgues. Détermination nominale et extension référentielle : la construction du stéréotype dans le récit de voyage. *Le Français Moderne - Revue de linguistique Française*, 2005, 1, pp.59-74. hal-01225994

HAL Id: hal-01225994

<https://hal.science/hal-01225994>

Submitted on 10 Nov 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DÉTERMINATION NOMINALE ET EXTENSION RÉFÉRENTIELLE : LA CONSTRUCTION DU STÉRÉOTYPE DANS LE RÉCIT DE VOYAGE

Introduction

Le mot « stéréotype », appliqué au domaine linguistique, peut être perçu comme la répétition d'un « déjà-dit » et repose par conséquent sur un processus citationnel exploitant une forme de l'hétérogénéité énonciative. Avec cette acception, il est à rapprocher d'autres termes qui partagent une origine similaire et certains traits définitoires stables, le « cliché » et le « poncif ». Avant d'être employés, par glissement métaphorique, dans le champ linguistique, ce sont tous trois des termes techniques, plus précisément empruntés au vocabulaire de la typographie et des Beaux-arts¹. Le caractère répétitif et l'invariabilité sont les deux traits qui les font se rejoindre dans leur sens originel comme dans leurs emplois dérivés et qui les font quelquefois se confondre dans les définitions données par les dictionnaires qui les présentent comme des synonymes.

Les définitions proposées par le *Trésor de la Langue Française*, par exemple, du stéréotype d'une part – « Association stable d'éléments, groupe de mots formant une unité devenue indécomposable, réemployée après avoir perdu toute expressivité et avec une fréquence anormale »² - et du cliché d'autre part – « Expression toute faite devenue banale à force d'être répétée ; idée banale généralement exprimée dans des termes stéréotypés » - se recouvrent parfaitement. Quelques nuances sémantiques me font cependant préférer le terme de « stéréotype » aux deux autres pour mon étude : une possible restriction d'emploi d'abord opérée par le mot « cliché » qui dénoterait seulement une figure de style lexicalisée³, une connotation négative qui affecte aussi bien ce même terme que celui de « poncif », au champ d'application néanmoins plus vaste, pouvant désigner aussi bien une expression qu'une œuvre tout entière.

La notion de stéréotype, choisie en vertu de son apparente et première neutralité, est au cœur d'un processus essentiel, constitutif du genre du récit de voyage, celui de l'appréhension de

¹ Voir *Le Trésor de la langue française* :

- Cliché : « Plaque métallique en relief à partir de laquelle on peut tirer un grand nombre d'exemplaires d'une composition typographique, d'un dessin, d'une gravure sur bois, sans avoir à composer, dessiner ou graver à nouveau ».
- Poncif : « Feuille de papier comportant un dessin piqué de multiples trous que l'on reproduit en pointillé (sur une surface quelconque) en passant une ponce sur le tracé ».
- Stéréotype : « Cliché métallique en relief obtenu, à partir d'une composition en relief originale (caractères typographiques, gravure, photogravure, etc.), au moyen de flans qui prennent l'empreinte de la composition et dans lesquels on coule un alliage à base de plomb ».

² Ou « trait linguistique figé communément utilisé » (*Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, 1994)

³ R. Amossy, 1982.

l'Autre. Le stéréotype entre dans la constitution du discours sur l'Autre et cela à deux niveaux : il peut être un pré-acquis que le voyageur emporte dans son bagage culturel, ou alors être construit par le discours du voyageur même.

Trois récits de voyage constituent le corpus d'étude : *Voyage en Orient* de Lamartine (V.O.), *Le Nil, Égypte et Nubie* (N.E.N.) de Maxime Du Camp et *Un Été dans le Sahara* (E.S.) d'Eugène Fromentin. Ces trois œuvres déjà réunies pour une étude d'ensemble (voir Véronique Magri, 1995, *Le Discours sur l'Autre*, Paris : Champion) m'ont paru propices à une étude plus détaillée sur la construction du stéréotype ; les échantillons fournis par ce corpus sont en effet représentatifs par leur nombre et leur variété.

En recherchant tous les contextes d'apparition des noms ethniques et en particulier du mot « arabe », nom ou adjectif, j'ai pu mettre en évidence une syntaxe du stéréotype ethnique, constitué ou en devenir, et analyser un mode de référenciation spécifique, qui fait glisser du particulier au général.

1. La logique inductive

Le voyageur-énonciateur, désireux de dresser le portrait d'un peuple, et animé d'un appétit de savoir boulimique, se trouve confronté à des individus dont la variété est indescriptible. La première étape dans l'appréhension de l'Autre consiste à gommer les disparités, à niveler toutes les différences, autrement dit, à généraliser.

La volonté de généralisation est manifeste à travers la démarche inductive du voyageur qui raisonne par extension et qui fait glisser du particulier au général.

Le raisonnement repose sur des *exempla* ; un rapport hiérarchique entre deux éléments s'établit par une relation de nature synecdochique : un élément décrit est donné comme représentatif de l'ensemble dont il n'est qu'une unité. L'opposition singulier-pluriel illustre le passage du particulier au générique.

Madame Jorelle [...] a conservé le riche et noble costume *des femmes arabes*⁴.

Ma femme revêt le costume *des femmes arabes*⁵.

Une comparaison, en position frontale ou incidente, peut contenir le processus d'extension qui se concrétise par l'adjectif indéfini de la totalité.

⁴ V.O., p. 172. Les italiques signalent les termes sur lesquels porte l'analyse.

⁵ V.O., p. 205.

Elle (la maison) est composée, comme *tous les palais arabes*, d'un petit corridor obscur qui ouvre sur la rue par une porte surbaissée⁶.

Comme *tous les villages arabes*, Louksor est composé de huttes, de pigeonniers et de quelques marabouts dont les petites coupoles blanchies à la chaux égayent les teintes grises et sales des masures en limon⁷.

Un dernier exemple illustre ce passage du particulier au général d'une façon originale :

Les Arabes, qui ne laissent pas ordinairement approcher les voyageurs, et dont les préjugés s'opposent à ce que personne tente de naviguer sur cette mer, étaient tellement dévoués à nos moindres volontés, qu'ils n'auraient mis nul obstacle à notre tentative⁸.

Dans la proposition relative, le présent omnitemporel ainsi que l'adverbe « ordinairement » autorisent la référence générique du sujet pronominal « qui », tandis que le syntagme antécédent « les Arabes » revêt une valeur particularisante confirmée notamment par l'imparfait de l'indicatif qui actualise le procès. Le pronom « qui » assure, pour ainsi dire, un « relais générique ». Un changement de référence affecte le syntagme défini « les Arabes ». Le pronom « qui », non autonome référentiellement par son statut grammatical même, problématise la question de l'anaphore discursive⁹. Il devrait pouvoir être remplacé, sans incidence sur la valeur de vérité de l'énoncé, par la dernière expression référentielle autonome le précédant dans la chaîne de référence, en l'occurrence le syntagme « les Arabes » ; la suite de la phrase qui réduit ce dernier à une portée particularisante freine une substitution pure et simple. Le groupe nominal « les Arabes » oscille entre une extensité généralisante, entraînée par la relative subséquente, et une extensité particularisante à laquelle le réduit le prédicat verbal principal. Il n'y a pas d'évolution, au sens strict, du référent – ce qui se passe lorsqu'il y a renvoi à une réalité tangible susceptible de changement au cours du temps¹⁰ - mais renvoi simultané à deux perceptions du référent, tantôt généralisante, tantôt particularisante : cette double référence illustre pleinement la dynamique descriptive du voyageur et la tension permanente entre le particulier – l'expérience concrète – et le général – les théories, que celles-ci soient préétablies et servent de cadre préalable et stéréotypé au discours du voyageur ou que celles-ci soient construites par la démarche inductive du voyageur et à l'origine de nouveaux modèles de pensée. Le syntagme « les Arabes » renvoie à une réalité tangible (les Arabes que Lamartine a effectivement rencontrés lors de son périple) et à une construction idéelle, un stéréotype,

⁶ *V.O.*, p. 207.

⁷ *N.E.N.*, p. 211.

⁸ *V.O.*, p. 23 (2).

⁹ Voir A. Reboul et J. Mœschler, 1998, p. 125 *sq.*

¹⁰ C'est le cas de la référence évolutive : des événements décrits modifient le référent de sorte que la dénomination initiale ne peut lui être appliquée tout au long de la chaîne de référence. Voir A. Reboul et J. Mœschler, 1998, p. 125 *sq.*

soustrait à toute contingence et par conséquent comme abstrait, dès l'émergence de la relative. Dans ce cadre-là, l'antécédent de la relative peut être envisagé comme pur référent discursif, c'est-à-dire comme séquence linguistique référentiellement « autonome » qui trouve les éléments nécessaires à sa construction à l'intérieur du texte même.

D'un segment de phrase à l'autre est mis en jeu un processus de généralisation, qui, d'un cas particulier jugé représentatif, induit un énoncé généralisant.

À une plus petite échelle, à l'intérieur d'un seul syntagme, la généralisation passe par les outils de l'actualisation.

2. L'actualisation comme vecteur de la généralité

Un syntagme nominal est générique lorsqu'il conserve son extensité¹¹ maximale par le biais d'une actualisation appropriée : trois cas sont possibles qui se distinguent par le type de déterminant employé, qu'il s'agisse de l'article défini pluriel, de son homologue singulier ou encore de l'article indéfini singulier¹². Tous trois, au-delà de leurs différences purement syntaxiques qui les font s'opposer par la catégorie du nombre ou bien par l'antinomie définition-indéfinition, peuvent conférer au substantif une valeur généralisante et devenir ainsi les vecteurs de la généralité.

À partir des occurrences du vocable "arabe" dans mon corpus, j'ai pu mettre en évidence trois paramètres constants de la phrase générique :

D'abord une situation de *description définie incomplète* lorsqu'un article défini est employé sans qu'il ait été fait une première mention du nom en question. Autrement dit, le critère qui permet l'identification du référent du substantif n'est pas fourni par le cotexte mais l'énonciateur présume que le lecteur est en mesure d'effectuer ce décodage référentiel parce qu'il est fait appel au « trait de notoriété »¹³.

Une référence qui demeure virtuelle ensuite et qui a une incidence sur les tiroirs verbaux employés. Ce critère découle du précédent : supposer que tout lecteur peut identifier le référent d'un substantif implique de ne référer à aucun individu particulier. Toute contingence d'époque doit être par conséquent effacée. Les phrases génériques se caractérisent par l'emploi de tiroirs

¹¹ Voir M. Wilmet, 1986. L'extensité est définie comme la « quantité d'êtres ou d'objets auxquels un substantif ou un syntagme nominal sont appliqués » (p. 194) ; l'extension, elle, est l'ensemble des êtres ou des objets auxquels un substantif, un adjectif ou un syntagme nominal sont applicables en énoncé.

¹² M. Wilmet (1986, p. 84) évoque la possibilité pour « des » indéfini de valeur partitive de retrouver l'extensité maximale.

¹³ Le locuteur emploie le déterminant défini « le » ou « les » quand il présume que l'interlocuteur est capable d'identifier ou de réidentifier l'entité à laquelle il réfère soit qu'il fournisse lui-même les moyens linguistiques de procéder à cette identification soit qu'il fasse appel aux « connaissances partagées » (trait de notoriété) soit que la situation d'énonciation soit suffisamment explicite.

verbaux qui suspendent l'inscription du procès dans une temporalité repérable : elles emploient notamment le présent de l'indicatif de valeur omnitemporelle éventuellement accompagné du participe présent qui ne peut seul assurer l'ancrage temporel d'un procès. En fait, « le présent génère sa propre actualité, transporte avec lui son repère, et gagne une autonomie par rapport à son environnement »¹⁴. G. Kleiber a pu comparer ces emplois génériques à des emplois abstraits en ce sens qu'ils sont détachés des circonstances spatio-temporelles¹⁵ alors que les emplois spécifiques apparaissent comme concrets. On peut aussi faire valoir que le *type* représente une abstraction par rapport aux *occurrences*. Pour pouvoir construire un type, il faut faire abstraction des particularités de ses occurrences. Dans l'exemple suivant, le syntagme défini pluriel est accompagné d'un commentaire en incise avec un participe présent qui ne fait qu'étayer la valeur de généralité du syntagme nominal support, parce qu'il élude, par nature, tout ancrage temporel précis :

Je comprends que les Arabes, toujours *cherchant* le merveilleux, aient peuplé ces solitudes avec les génies dont Éblis est le chef¹⁶.

La présence éventuelle de marqueurs de généralité, assurant ce que G. Kleiber appelle la « quantification quasi-universelle générique »¹⁷, peut étayer enfin l'entreprise de généralisation. À l'inverse et corollairement, on constate la disparition des marqueurs de subjectivité, au bénéfice par exemple du pronom personnel indéfini :

Le respect qu'*on* obtient des Arabes est en raison du luxe qu'*on* étale¹⁸.

Mais à aucun prix *on* ne décide un Arabe à se défaire d'une jument de premier sang¹⁹.

Un pronom indéfini peut appuyer un syntagme générique :

Les Arabes ont *tous* en outre une lance dont le manche est d'un bois mince, souple et dur, semblable à un long roseau²⁰.

¹⁴ A. Jaubert, 2001, p. 67.

¹⁵ Un syntagme générique représente un emploi du nom qui peut être considéré comme abstrait, non pas parce que le type d'occurrences correspondant au nom est abstrait, mais parce que le référent dénoté dans cet emploi n'est pas un référent factuel, contingent. (Voir G. Kleiber, 1994, p. 51-52).

¹⁶ *N.E.N.*, p. 229.

¹⁷ Voir G. Kleiber, 1989.

¹⁸ *V.O.*, p. 200.

¹⁹ *V.O.*, p. 250.

²⁰ *V.O.*, p. 281.

Un syntagme adverbial générique sans ambiguïté peut aussi servir ce processus de généralisation :

En général, les Arabes et les Turcs eux-mêmes ne permettent pas aux étrangers de visiter seuls aucune ruine d'anciens monuments²¹.

Certains signes cabalistiques que les Arabes ont *toujours* la précaution de faire aux chevaux qu'ils vendent ou qu'ils achètent²².

Dans les trois types de séquences génériques, il arrive que les déterminants soient théoriquement commutables ou interchangeable sans changement sémantique notable ; c'est le cas de quelques formules stéréotypées, telles « pour l'Arabe », « aux yeux des Arabes », « à la manière des Arabes » :

Boire le vin et contempler le visage des femmes, pour le musulman c'est pécher deux fois ; *pour l'Arabe* c'est deux fois jouir, et bénir Dieu de deux manières²³.

Aux yeux des Arabes, un bon cheval fait la supériorité d'un homme²⁴.

L'énoncé prend une allure de définition dans ces deux exemples par l'association de la formule au présent gnominique. Le phénomène est encore accentué dans la première citation par les différents mécanismes de parallélisme syntaxique, symétrie ou chiasme, au service d'une opposition sémantique renforcée.

On pourrait compléter cet éventail de syntagmes stéréotypés qui figent l'Autre dans une attitude par cette formule particulière, « un Arabe qui se respecte », qui inclut un présent gnominique et qui, par conséquent, comporte un trait générique intrinsèque. Notons au passage la perversion de la formule : la norme européenne, dont l'énonciateur se fait le porte-parole, est érigée en code d'honneur auquel tout Arabe se doit de répondre. La norme, forcément partielle, glisse vers le jugement de valeur, vers l'axiologique. C'est d'ailleurs une tendance attendue en langue pour « un ».

Un Arabe qui se respecte s'abstient assez généralement d'en faire usage²⁵.

²¹ V.O., p. 191 (2).

²² V.O., p. 27 (2).

²³ V.O., p. 71 (2).

²⁴ E.S., p. 95.

²⁵ E.S., p. 23.

Un autre cas est particulièrement intéressant, c'est celui de la comparaison du type « comme l'(un ou les) Arabe (s) » ou qui use de la locution « à la manière de » :

Elle me tendit la main ; je portai la mienne sur mon cœur, *à la manière des Arabes*, et nous sortîmes²⁶.

La locution « à la manière de » dispense de toute explication et élude la description de l'acte en question.

Une fraîcheur charmante assouplissait mes membres ; accroupi *comme un Arabe*, je regardais autour de moi²⁷,

Il n'est pas loquace *comme l'Arabe*²⁸.

Les deux syntagmes comparatifs jouent un rôle syntaxique similaire dans la phrase ; cependant, Georges Kleiber²⁹ a bien montré que la généricité ne s'obtient pas de la même manière avec l'article défini et avec l'article indéfini. « Un » associé à un nom (N) extrait un exemplaire typique de la classe de N, le contexte non limitatif autorisant l'extension générique à tous les individus de cette classe.

Les phrases génériques en Un [...] constituent l'expression la plus directe de la typicalité. A la différence de celles en Les et Le, qui n'atteignent les exemplaires qu'indirectement, elles visent immédiatement les représentants d'une classe en renvoyant à leurs membres types³⁰.

Dans cette hypothèse, les cas qui ne vérifieraient pas l'énoncé générique introduit par « un » seraient à envisager comme des cas atypiques, sans incidence sur la validité de l'énoncé. Avec « le », le processus référentiel est différent : l'énoncé générique en « le » ne prétend pas être vrai pour tous les éléments de la classe N mais envisage cette classe comme un « individu générique massif ». Le référent est supposé homogène sans que les occurrences de la classe soient discernables.

Pour la seconde citation, l'allure gnomique de la formule et l'emploi d'un adjectif évaluatif oriente l'énoncé vers la lecture prototypique. L'Arabe est supposé le mieux illustrer le fait d'être loquace. Toutefois, le prototype sémantique mis en évidence ici reste limité à l'usage qu'en fait Lamartine ; il n'est pas entériné par la doxa.

²⁶ V.O., p. 238.

²⁷ N.E.N., p. 237.

²⁸ V.O., p. 429 (2).

²⁹ Voir G. Kleiber, 1989, par exemple.

³⁰ G. Kleiber, 1989, p. 150.

Lorsque le prédicat comparatif est verbal, le verbe peut être exprimé ou non dans le membre comparant ; en tout cas, il est toujours restituable sous une forme désactualisée de présent générique ou sous sa variante hypothétique de conditionnel. Une comparaison relève forcément du subjectif. Dans ce contexte virtualisant, la « tension anti extensive »³¹ de « un » est freinée et « un » demeure dans la sphère du générique.

Il existe des exemples de commutation théoriquement réalisable entre les différents types de déterminants possibles de la phrase générique ; mais comprendre ce qui motive le choix de l'écrivain de même qu'étudier les cas d'exclusion éventuelle de tel ou tel déterminant permet de découvrir la spécificité de chacun d'eux.

3. Les spécificités d'emploi des quantifiants bipolaires

3.1. L'article « un »

L'emploi de l'article « un » paraît privilégié dans une situation où est impliqué directement l'énonciateur. La particularité d'une expérience s'inscrit en filigrane sous la généralité. C'est là une caractéristique du voyageur en terre étrangère qui vit une expérience unique, personnelle tout en emportant dans ses bagages, dans « la gibecière de (sa) mémoire »³², les préjugés de la collectivité à laquelle il appartient. L'Autre découvert est toujours évalué par rapport à une norme préétablie transférée d'un pays à l'autre.

Une structure n'accepte que cet article indéfini :

Il me parut instruit *pour un Arabe*³³.

Le complément prépositionnel peut être interprété comme un « transprédicatif de l'énonciation »³⁴ et plus précisément comme un « cadreur » qui donne une information sur la modalité énonciative. Sémantiquement, il restreint la portée de l'adjectif en relativisant son contenu. « Un » paraît ici osciller entre une valeur particularisante - il réfère à un individu particulier - et une valeur généralisante - cet individu est réintégré dans un ensemble défini par certains caractères présumés qui restent de l'ordre de l'implicite.

« Un » est en revanche exclu comme déterminant générique lorsque le contexte ne permet pas de décider entre la valeur particularisante et la valeur généralisante. L'ambiguïté reste non levée quand le cotexte est actualisé par la présence d'un embrayeur personnel ou temporel :

³¹ Voir M. Wilmet, 1986.

³² *N.E.N.*, p. 30.

³³ *N.E.N.*, p. 96.

³⁴ Voir M. Wilmet, 1997, § 651, p. 529.

Les pyramides, le désert, les tentes de *l'Arabe*, les palmiers de la Mésopotamie, seront les récits de son âge avancé.³⁵

Quand de *l'Arabe* errant tu dépeins la cavale...³⁶.

De même, dans le cadre d'une situation trop concrète, qui comporte un prédicat « événementiel »³⁷, « un » serait à interpréter comme un numéral cardinal, équivalent à / un et un seul individu / et non pas comme le représentant de toute une classe. Dans les exemples suivants, le choix de l'article « un » est impossible à cause de la présence du passé composé qui énonce un fait historiquement situé et donc contingent. L'article indéfini pluriel, inapte à exprimer la généricité, noterait la pluralité indéterminée et serait ici équivalent à un quantifiant-caractérisant tel « certains, quelques ».

La raison, cette fois, a fanatisé *les Arabes* comme ont fait le mensonge et la superstition³⁸,

Les Arabes ont su traditionnellement quelque chose de cette intelligente destination³⁹.

3.2. L'article « les »

« Les », quant à lui, est préféré lorsqu'il s'agit de laisser sous-jacente l'idée de la diversité sous l'unité. Notons que le syntagme générique qui emploie le déterminant « les » est le cas non marqué de la généricité et G. Kleiber a remarqué que « les » fonctionne dans de plus nombreux contextes que « un » ou « le »⁴⁰. Cette remarque se vérifie pleinement dans mon corpus :

un, le, les théoriquement possibles				
arabe (s)	Cas où « un, le, les » sont théoriquement interchangeables	Choix de « un »	Choix de « le »	Choix de « les »
<i>V.O.</i>	29	2	6	21
<i>N.E.N.</i>	4	1	0	3
<i>E.S.</i>	14	1	1	12

- Certains facteurs syntaxiques ont une incidence sur le choix du déterminant pluriel. Des prépositions exigent par leur sens même un régime pluriel puisqu'elles impliquent l'idée de la pluralité :

³⁵ *V.O.*, p. 166.

³⁶ *V.O.*, p. 175.

³⁷ Voir G. Kleiber, 1990.

³⁸ *V.O.*, p. 232 (2).

³⁹ *N.E.N.*, p. 74.

⁴⁰ Voir G. Kleiber, 1989, p. 127-154.

Ces traditions merveilleuses se conservent avec une foi entière parmi *les Arabes*⁴¹.

La recherche d'un certain équilibre vise à établir une symétrie entre des noms pluriel :

C'étaient des pâtisseries et des confitures de toute espèce dans lesquelles les Turcs et *les Arabes* excellent⁴².

- Des facteurs syntactico-sémantiques expliquent le choix de « les » générique. « Les » réfère à un ensemble d'individus. Il préserve une certaine différenciation au sein du groupe. Il laisse en effet la classe ouverte et l'hypothèse d'exceptions à la règle valide. Il permet « l'idée d'une collection d'analogues discernables »⁴³ :

Les Arabes de toutes les sectes ont une vénération traditionnelle pour ces arbres⁴⁴.

Corrélativement, le pluriel est privilégié lorsque le syntagme nominal se trouve sujet d'un verbe conjugué qui décrit une action. « Les » se trouve associé notamment à un verbe de parole comme « appeler » ou « nommer » comme si l'acte de la nomination, instable par définition, se trouvait le mieux exprimé par la pluralité, plus souple qu'un singulier univoque.

Les Arabes affirment que les crocodiles ne descendent jamais, dans le Nil, plus bas que Cheikh-Abadeh⁴⁵.

De même, le déterminant pluriel est construit avec des verbes qui traduisent des activités concrètes et collectives :

De vastes champs de joncs que *les Arabes* cultivent partout où il se trouve une source pour en arroser le pied⁴⁶.

Au-dessus, *les Arabes* élèvent, en feuillage soutenu par des troncs d'arbres, un second étage de verdure qu'ils habitent pendant l'été⁴⁷.

Enfin, « les » est utilisé avec un prédicat « événementiel » :

C'est un temple antique [...] que *les Arabes* ont converti plus tard en mosquée⁴⁸.

⁴¹ V.O., p. 241 (2).

⁴² V.O., p. 199.

⁴³ F. Corblin, *Indéfinit, défini, démonstratif*, Genève, Droz, 1987, p. 93 (cité par G. Kleiber, 1990, p. 142).

⁴⁴ V.O., p. 275 (2).

⁴⁵ N.E.N., p. 107.

⁴⁶ V.O., p. 336.

⁴⁷ V.O., p. 350.

⁴⁸ V.O., p. 376.

« Un » et « les » impliquent tous deux le trait comptable. En revanche, « le » est réservé aux noms massifs et aux abstractions. Avec « le » est franchie une autre étape dans l'appréhension de l'Autre. L'ordre du symbolique est atteint, l'énonciateur vise au concept.

3.3. L'article « le »

« Le » est privilégié en contexte poétique. Il s'accommode de formulations symboliques ou imagées :

Elle se placera comme une seconde providence entre nous et les tempêtes, entre nous et le simoûn, entre nous et *l'Arabe* du désert !⁴⁹

La formulation plurielle *« entre nous et les Arabes du désert » serait investie d'un sens trop réaliste en évoquant l'image d'une foule tandis que le singulier prend une valeur symbolique. Le critère identificatoire est ici à chercher dans le contexte linguistique et culturel de l'énonciateur et du lecteur. Référent à *l'Arabe* par la description définie incomplète, c'est faire comme si le référent était déjà connu, c'est le donner d'emblée comme familier au lecteur. Choisir le singulier et non pas le pluriel permet de viser en tant que tel non pas un ensemble d'individus mais un élément réduit à ses caractéristiques, comme épuré, symbolique.

Et tout le reste de la ville semble se cacher de *l'Arabe* à l'abri de ces hautes murailles⁵⁰.

L'énoncé est modalisé par le verbe « semble » qui le situe dans le domaine de l'interprétatif. Une image irréaliste, purement imaginaire, est convoquée et là encore c'est l'article défini singulier qui paraît le plus adéquat.

Des figures de style plus précises concourent à créer un univers poétique voire mythique et privilégient l'emploi de « le » ; ainsi en est-il de la métonymie :

Le mouvement de son galop rapide est comme le roulis pour le cœur des faibles ; mais il réjouit le cœur de *l'Arabe*⁵¹.

ou de la métaphore qui établit un parallèle entre le cheval arabe et un oiseau par le relais comparatif d'un navire, lui-même rapproché implicitement d'un oiseau. Deux images s'entrelacent :

⁴⁹ V.O., p. 29.

⁵⁰ V.O., p. 337.

⁵¹ V.O., p. 252.

Votre vaisseau avait des ailes, mais le coursier de *l'Arabe* a des ailes aussi. Ses naseaux, quand il vole sur nos montagnes, font le bruit du vent dans les voiles du navire⁵².

« Le » est le déterminant-clé pour élaborer un concept. Il apparaît pour fixer un type. « Le » est le déterminant des noms abstraits ; quand il est employé avec un nom ethnique comme « Arabe », on glisse subrepticement vers le symbole et on aboutit à une sorte de désincarnation de *l'Arabe*, réduit à un pur concept et distribué en sous-types. La structure *article défini + arabe + adjectif classifiant* permet de constituer des hyponymes. Certains syntagmes sont en relation d'hyponymie par rapport au vocable « arabe » et cette relation est établie par des expressions nominales de portée restrictive : le terme qui complète « arabe(s) » est classifiant⁵³ c'est-à-dire que la propriété qu'il confère au nom est stable, indépendant de toute énonciation particulière. La portée du substantif peut être restreinte par l'ajout d'un adjectif qualificatif, « *l'Arabe mahométhan, l'Arabe chrétien* », par l'ajout d'un adjectif verbal, « *l'Arabe errant* »⁵⁴, ou encore par un complément de caractérisation prépositionnel :

L'Arabe à pied, drapé, chaussé de sandales, est l'homme de tous les temps et tous les pays⁵⁵.

Le jeu sur l'hyperonyme « homme » / hyponyme « *l'Arabe* » est privilégié par Fromentin.

Ce n'est que plus tard que *l'homme* enfin apparaît sous les traits de *l'Arabe* et montre qu'il a, comme nous, ses passions, ses difformités, ses ridicules⁵⁶.

L'Arabe, comme beaucoup de types entrevus par la silhouette, est tombé dans la mascarade⁵⁷.

J'ai pu constater, d'après un décompte informatique, la plus grande proportion de substantifs « arabe(s) » à valeur généralisante dans *Un Été dans le Sahara* ainsi que de noms singuliers. Fromentin vise *l'Arabe* en tant que type plutôt qu'en tant qu'individu particulier. Pour lui, il s'agit de dépasser le contingent pour atteindre à l'essentiel, au permanent donc au typique, ce qui n'a rien d'étonnant pour un écrivain dont la devise consiste à affirmer :

Donc, hors du général, pas de vérité possible⁵⁸.

⁵² *V.O.*, p. 251.

⁵³ Voir J.-C. Milner, 1978, pour la bipartition classifiante vs non-classifiante qui supplée celle plus traditionnelle objectif vs subjectif.

⁵⁴ *V.O.*, p. 175.

⁵⁵ *E.S.*, p. 162.

⁵⁶ *E.S.*, p. 98.

⁵⁷ *E.S.*, p. 158.

⁵⁸ *E.S.*, p. 59.

Le jeu sur l'opposition singulier / pluriel paraît quelquefois se charger d'une valeur axiologique plus ou moins explicite, comme dans cet exemple de *Voyage en Orient* :

Il y a fraternité complète entre *l'Arabe* et le cheval, comme entre *nous* et le chien⁵⁹.

Le pronom personnel pluriel « nous » réintroduit la possibilité d'une différenciation entre les individus alors que le syntagme générique « l'Arabe » annihile les différences par une réduction des individus à leur essence, par le recours à une présentation homogène du référent sans que ses différentes occurrences puissent être distinguées. On évoque « un individu générique massif »⁶⁰. On assiste en fait à un déplacement de l'individualité : l'individu se dissout dans une collectivité qui elle-même est traitée comme un tout, un individu unique.

La dichotomie singulier / pluriel s'inverse pour ainsi dire dans un autre exemple mais c'est la même réduction arbitraire et péjorative de l'Autre qui s'effectue et qui s'oppose à une individualité européenne préservée.

La faute en est *aux Arabes* et non pas *à moi*⁶¹.

Comme dans l'exemple précédent un embrayeur personnel contraste avec un syntagme générique, ici pluriel.

Pour terminer sur le chapitre de la généricité, évoquons deux variantes de l'article générique qui permettent aussi de préserver son extensité maximale au substantif :

Aucun Arabe, quelque inaccessible que soit son village ou sa maison, n'en sort qu'à cheval⁶².

Un emploi similaire est à relever avec l'usage de cet autre indéfini qui note la totalité distributive et vise, positivement cette fois, l'ensemble référé dans son entier :

On se figure, tout à fait à tort, que *chaque Arabe* est armé de sa pipe, comme on voit les Maures ou les Turcs⁶³.

L'adjectif possessif dans le syntagme « sa pipe » présente la pipe comme un attribut qui serait inséparable, indissociable de l'Arabe, comme un emblème. Ici, le stéréotype, donné syntaxiquement comme prédication universelle, et spécifique de l'imaginaire occidental est convoqué pour être aussitôt remis en cause par le voyageur. Le savoir préconçu est confronté à

⁵⁹ V.O., p. 242 (2).

⁶⁰ Voir G. Kleiber, 1990, p. 85.

⁶¹ N.E.N., p. 184.

⁶² V.O., p. 284.

⁶³ E.S., p. 23.

l'expérience et corrigé. Dans ce type d'emploi, « chaque » est à mettre en relation avec « tout » : ces deux quantifiants supposent un référent susceptible de se fragmenter en sous-classes. Les analyses de Robert Martin et de Marc Wilmet, par exemple, se recoupent avec des variantes d'ordre terminologique : le premier note que « chaque » et « tout » partagent le sens de « distributivité exhaustive »⁶⁴ qui exclut de fait l'idée d'une quelconque sélection d'éléments de la classe. Le second évoque l'aptitude commune de ces quantifiants à conférer au syntagme nominal l'extensité maximale par une visée distributive et partitive. Les deux linguistes se rejoignent encore pour énoncer une différence essentielle entre les morphèmes : « *tout* est virtualisant et *chaque* est actualisant » écrit Marc Wilmet⁶⁵. Pour Robert Martin, « tout » désigne un ensemble virtuel et flou, susceptible d'être vide, à la différence de « chaque » qui présuppose l'existence de l'ensemble référentiel. C'est sans doute cet argument qui explique l'absence du syntagme « tout Arabe » dans mon corpus. Seul le dernier point de l'analyse, qui concerne la prise en compte de la diversité des éléments composant la classe de référence, induit une différence d'analyse chez les deux linguistes : pour Robert Martin, « tout » est « tourné vers la différence »⁶⁶ de ces éléments, « chaque est tourné vers l'identité », privilégiant non la diversité mais le trait commun. Pour Marc Wilmet, « tout » vise l'ensemble de la classe comme homogène et uniforme et c'est « chaque » qui laisse possible l'existence de différences entre les éléments, visant une totalité distribuée en chacun de ses membres. « Chaque » et « tout » illustrent un processus similaire d'élimination des différences éventuelles, le premier en mettant l'accent sur les traits communs qui réunissent les éléments, le second en considérant ces divergences comme purs artefacts sans incidence sur la constitution de l'ensemble ; pour Marc Wilmet, les rôles sont inversés : « *tout* généralise sur la base des similitudes et *chaque* le fait au mépris des disparités »⁶⁷. On rejoindrait ainsi en définitive l'opposition entre les processus de référenciation opérés par « un » et « le » génériques.

L'adjectif démonstratif, quand il se charge d'une valeur plus intensionnelle que référentielle, s'apparente à un article défini générique :

J'y étais arrivé à l'aide d'une supercherie assez baroque qui te fera comprendre, cher Théophile, la naïveté crédule de *ces pauvres Arabes*⁶⁸.

Enfin, une seule occurrence de la formule « à l'arabe » est à noter ; elle se trouve dans *Un Été dans le Sahara*. Il s'agit d'un syntagme adverbial qui correspond au trait de notoriété puisqu'elle

⁶⁴ R. Martin, 1992, p. 176 *sq.* Le trait « distributif exhaustif » s'oppose au trait « distributif aléatoire » associé par exemple au groupe « n'importe quel ».

⁶⁵ Voir M. Wilmet, 1986, p. 92.

⁶⁶ R. Martin, 1992, p. 182.

⁶⁷ M. Wilmet, 1997, p. 173.

⁶⁸ *N.E.N.*, p. 295.

dispense de toute précision inférant que l'interlocuteur est en mesure de comprendre ce qui reste allusif dans le discours de l'énonciateur.

Mercredi, dans la matinée, le commandant nous donnait nos passe-ports, sous forme de deux petits carrés de papier écrits de droite à gauche, pliés et cachetés à l'arabe⁶⁹.

Toutes ces formules renvoient à un stéréotype qui dispense de tout effort descriptif ou explicatif parce qu'il est donné comme connu du lecteur et comme indiscutable. La subjectivité du voyageur s'efface ou se dissimule. Une mise en scène objective sert de déguisement au subjectif.

Conclusion

Le processus de référenciation joue un rôle primordial dans la construction du stéréotype. D'une phrase à l'autre, une dialectique du particulier au général est assurée par le relais des outils de l'actualisation. A partir d'expériences concrètes et authentiques, posées comme *exempla*, un mouvement d'extension générique efface les particularités et glisse vers le stéréotype. Au sein de la phrase même, des constantes affectent l'actualisation pour la faire servir la généralité. Les articles « le, un, les » peuvent tous trois entrer dans la construction d'une phrase générique, associés à d'autres paramètres, comme une référence virtuelle, l'absence d'ancrage dans une temporalité repérable, des marqueurs de généralité. Il arrive que les trois quantifiants bipolaires soient théoriquement commutables, en dépit de quelques différences de fonctionnement bien connues des linguistes. Les cas d'exclusives de l'un ou l'autre déterminant révèlent des particularités d'emploi syntaxiques et sémantiques. « Un », de valeur générique, ne s'accommode pas d'un contexte trop concret ou événementiel qui ne lui permet pas de se dégager assez nettement de son homologue numéral cardinal. En revanche, « les », par une morphologie qui l'oppose aux deux autres, apparaît, comme il est attendu, dans tous les contextes où l'idée de pluralité affleure. « Le », contrairement à « un » et à « les » qui impliquent le trait comptable, est réservé aux noms massifs et aux abstractions. Avec « le », l'évocation de l'Autre franchit l'étape de la description pure et simple pour accéder au concept, au symbole, au mythe et autorise quelques intrusions du poétique dans le récit de voyage.

À l'instar des quantifiants bipolaires même, le récit de voyage oscille entre particulier et général. C'est là une tendance définitoire du genre : l'expérience particulière du voyageur sert de tremplin ou de prétexte à une vaste entreprise de généralisation, qui procède par lissage des différences, en vue d'une leçon de choses forcément stéréotypée.

Bibliographie

⁶⁹ E.S., p. 217.

Corpus

Du Camp Maxime, [1854], (1877), *Le Nil, Égypte et Nubie*, Paris : Hachette, 319 p.

Fromentin Eugène, [1857], (1877), *Un Été dans le Sahara*, Paris : E. Plon, 286 p.

Lamartine Alphonse de, [1835], (1861). *Souvenirs, Impressions, Pensées et Paysages pendant un voyage en Orient ou Notes d'un voyageur*, Œuvres Complètes, T. VI (460 p.), T. VII (460 p.).

Ouvrages critiques

Amossy Ruth et Rosen Elisheva, (1982), *Les Discours du cliché*, Paris : CDU, Sedes.

Jaubert Anna, (2001), « Entre convention et effet de présence, l'image induite de l'actualité », in *Le présent en français, Cahiers chronos*, Amsterdam, Rodopi, p. 61-75.

Dubois Jean et alii, (1994), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.

Kleiber Georges

- (1989), *Le Français moderne*, « Généricité et typicalité », 3/4, 57^e année, p. 127-154.
- (1990), *L'Article « le » générique. La généricité sur le mode massif*, Genève, Droz.
- (1994), *Nominales, Essais de sémantique référentielle*, Paris, Colin.

Martin Robert (1983), 2^e éd. revue et augmentée 1992, *Pour une logique du sens*, Paris, PUF.

Milner Jean-Claude (1978), *De la syntaxe à l'interprétation*, Paris, Seuil.

Reboul Anne et Mœschler Jacques (1998), *Pragmatique du discours, De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Paris, Colin.

Wilmet Marc

(1986), *La Détermination nominale*, Paris, PUF.

(1997), *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Duculot.